les lignes les difficultés de la responsabilité, la satisfaction de l'œuvre accomplie, le sentiment sérieux du commandement.

» Parmi les lettres que nous mettons à la fin du volume, les unes sont envoyées d'Afrique et complètent ces deux journaux; les autres, écrites en France, montrent le rôle spécial que le duc d'Orléans avait à Paris; il était souvent l'intermédiaire entre le roi et le gouverneur général ; il defendait les intérêts de l'armée d'Afrique, depuis ceux de la colonie jusqu'à ceux des officiers et des soldats. La plus grande partie de cette correspondance est adressée au maréchal Valée et a trait à la période de son gouvernement général, de 1836 à 1839.

» Elle était en copie dans les papiers de notre mère. D'autres lettres nous ont été rendues depuis par madame la comtesse de Damrémont, par le colonel de Berthois, par les héritiers du maréchal Soult, du maréchal Maison, par ceux du général Aupick, du comte Duchatel. Le comte de Paris et moi nous remercions ici tous les possesseurs dés lettres qui nous ont facilité notre tâche, ainsi que M. Clément Pallu de Lessert, qui nous a apporté son concours avec un zèle si éclairé.

» Ces pages, qui n'ont jamais été écrites pour être publiées, font assez voir quels mobiles ont dirigé toute la vie militaire de notre père : le sentiment de l'honneur et le respect du devoir. On y sentira, croyons-nous, le souffle d'une noble ambition, d'un ardent amour de la grandeur de la France, et tous ceux qui liront les adieux du duc d'Orléans et de sa division (Alger 1839) comprendront qu'il fût justement fier de commander à de tels hommes, de servir une pareille patrie.

» Paris, janvier 1890. » ROBERT D'ORLÉANS. »

NOUVELLES DU JOUR

L'influenza

Paris, 15 janvier. — Le nombre des décès à Paris s'est élevé à 287, et le chiffre des inhumations faites, dans la journée d'aujourd'hui est de 241.

Périgueux, 15 janvier. — L'influenza est en progrès dans le département de la Dordogne.

Les collèges de Bergerac et de Sarlat ont été licenciés.

L'école de jeunes filles de St-Martin va, de même, être fermée.

Mlle Béchet, fille du sous-préfet de Sarlat, vient de mourir d'une maladie dont elle souffrait déjà, mais dont l'influenza a aggravé le caractère.

Rodez, 15 janvier. — L'influenza, qui a fait son apparition à Rodez, depuis un mois, n'est pas encore en décroissance. Le nombre des malades augmente. Le chiffre de la mortalité a triplé depuis le 1er janvier. Les deux hôpitaux regorgent de monde.

Paris, 15 janvier. — L'épidémie augmente d'intensité, dans les Vosges, et en Corse. En revanche, diminue dans l'Yonne, et dans la Loire-Inférieure.

A Nevers, les animaux commencent à être influenzés.

Léon XIII atteint de l'influenza

Rome, 15 janvier. — Il se confirme que le Saint-Père est atteint de l'influenza. Son cas cependant n'est pas grave, et il est soigné par son médecin ordinaire.

Mort d'un député

Paris, 15 janvier. — On annonce la mort de M. Lecerf, député conservateur des Côtes-du-Nord.

Dom Pedro à Lourdes

Lourdes, 15 janvier. — L'empereur du Brésil qui, pour raison de santé, n'avait pu, au mois d'août 1888, accompagner l'impératrice à Lourdes, est venu aujourd'hui en pèlerinage avec toute sa famille.

L'empereur a communié, ayant à ses côtés la comtesse et le comte d'Eu, l'aîné des princes ses petits-fils et dix personnes de sa suite.

Durant la messe, le drapeau du Brésil flottait au chœur, près du maître-autel.

Une lettre de l'évêque de Carcassonne au cardinal Desprez

Carcassonne, 15 janvier. — Mgr l'évêque de Carcassonne a adressé la lettre suivante au cardinal Desprez, archevêque de Toulouse :

« Carcassonne, le 13 janvier 1890.

» Eminence,

» J'achève la lecture de la lettre si courageuse et si digne que vous venez d'adresser à Monsieur le président de la République, et je me hâte de vous en remercier.

» Encore quelques jours, et la disposition de loi qui astreint le clergé au service militaire va devenir exécutoire : ni les justes doléances, ni les cris de détresse formulés avec un empressement unanime par l'Episcopat Français n'ont réussi à modifier la résolution des hommes qui ont la charge du pouvoir.

» Vous avez bien voulu tenter un suprême effort en vous faisant, auprès du chef de l'Etat, l'interprète de nos angoisses religieuses et patriotiques. Dans un langage non moins ferme que modéré, vous lui dévoilez, en un émouvant tableau, les conséquences désastreuses que doit entraîner pour l'Eglise et pour la France la mesure lamentable qui oblige les aspirants au sacerdoce à passer par la caserne.

» Aurez-vous la consolation de voir votre voix écoutée? Obtiendrez-vous un sursis à l'application de la loi, en attendant qu'elle puisse être revisée? Mon âme épiscopale et française a besoin de l'espérer encore.

» Mais si, ce qu'à Dieu ne plaise, votre prière devait demeurer sans effet ; si, à l'heure où la protestante Allemagne se prépare à exempter du service militaire ses étudiants en théologie, la France s'obstinait à enrôler les siens dans l'armée et à les interner dans la caserne ; si, au moment où, avec l'athéisme, triste fruit de l'enseignement officiel, les passions les plus subversives envahissent les classes populaires comme une marée montante, nous étions condamnés à voir diminuer progressivement le nombre des prêtres, seuls capables d'endiguer le flot par l'enseignement religieux et par le ministère pastoral, nous n'aurions plus qu'à nous envelopper la tête dans nos deux mains pour pleurer sur les ruines de notre cher pays.

» Quoi qu'il arrive, Eminence, vous aurez dégagé votre responsabilité, et ma conscience tient à dégager la sienne en adhérant pleinement à vos légitimes plaintes et à votre éloquente requête.

» Veuillez agréer, Eminence, l'hommage des sentiments très respectueux avec lesquels je suis,

» De mon vénérable métropolitain,

» Le très humble et très dévoué suffragant,

» Signé : -!- FÉLIX-ARSÈNE,

» Evêque de Carcassonne. »

Les funérailles du président du conseil fédéral suisse

Berne, 15 janvier. — Cette après-midi ont été célébrées, à la Cathédrale, les obsèques du colonel Tphyffer. Dans le cortège, on remarquait M. Arago, ambassadeur de France.

M. de Freycinet avait adressé ce matin, à l'attaché militaire de France, un télégramme ainsi conçu :

« Je vous prie d'exprimer mes sincères sympathies à la famille du colonel Tphyffer, dont j'ai pu apprécier les hautes qualités. »

L'agitation en Crète

Vienne, 15 janvier. — On signale de nouvelles insurrections en Crète. Ici on se montre très-inquiet de la tournure que prennent les événements.

M. Spuller et l'Allemagne

Paris, 15 janvier. — D'après certains bruits, M. Spuller poursuivrait à fond sa campagne diplomatique, nouvelle manière.

On assure qu'il aurait chargé M. Herbette, ambassadeur de la République à Berlin, de préparer une entrevue avec M. de Bismarck : prétexte : le renouvellement des traités de commerce ; motif : inconnu.

D'autre part, M. Constans, ministre de l'intérieur, loin de désirer le gouvernement de l'Algérie, voudrait obtenir l'ambassade de Berlin.

Naturellement, nous reproduisons ces divers bruits sous les plus expresses réserves.

Un démenti

Paris, 15 janvier. — Une agence de renseignements a publié hier une dépêche reproduite par certains journaux, d'après laquelle le président de la République aurait adressé au pape, à l'occasion du nouvel an, un télégramme personnel.

Léon XIII aurait répondu. Cette information est absolument fausse.

L'affaire du Comptoir d'Escompte et de la Société des Métaux

Paris, 15 janvier. — On lit dans le *Paris :*

« Nous savons de source certaine que le dossier de l'affaire du Comptoir d'Escompte et de la Société des Métaux n'a point encore été communiqué à M. le procureur de la République.

» L'expertise contradictoire, à laquelle on avait procédé, sur la demande des inculpés, vient seulement d'être terminée et M. Prinet, juge d'instruction qui a étudié l'affaire sans désemparer, communiquera le dossier probablement dans les premiers jours de la semaine prochaine.

» C'est à ce moment que M. le procureur de la République devra prendre ses réquisitions; après quoi, M. le juge d'instruction rendra l'ordonnance définitive qui saisira le tribunal correctionnel ou renverra indemnes les inculpés.

» Ajoutons que l'ordonnance du juge d'instruction est toujours susceptible d'un recours ».

Une déclaration de Guillaume II

Berlin, 15 janvier. — L'empereur Guillaume recevait, avant-hier, une députation des officiers de Postdam.

Le jeune souverain a d'abord déclaré qu'il avait le ferme espoir que la paix ne serait pas troublée et qu'il ferait tout pour la maintenir.

« Mais, a-t-il ajouté, le maintient de la paix nous impose de grandes dépenses militaires. »

Il nous semble que ces déclarations sont difficiles à concilier.

L'extraction de la houille en Prusse

Sarrebruck, 15 janvier. — L'administration générale des houillères royales de Prusse vient de publier la statistique comparative des quantités de houille extraites en 1888 et 1889.

La production de houille accuse en 1889 une diminution de 280,000 tonnes, imputable aux grèves du printemps dernier et du mois de décembre.

Pendant ce dernier mois, la production a été particulièrement inférieure de 78,370 tonnes.

Or, la durée de la grève n'a pas dépassé une huitaine de jours, et il y a de fortes craintes que la grève recommence au 1er février prochain.

Le cardinal Richard à Rome

Rome, 15 janvier. — Le cardinal Richard a pris hier soir possession du titre de l'église de *Santa Maria in via*. Cette solennité a eu lieu avec un grand éclat, en présence de M. Lefebvre de Béhaine ambassadeur de France près le Saint-Siège, et de plusieurs évêques et prélats. Une foule sympathique remplissait l'église.

Le cardinal, assis sur un trône près de l'autel, a prononcé un discours. Après avoir fait observer qu'il doit la pourpre à sa dignité d'archevêque de Paris, il a dit que son diocèse uni à Rome était une des forces de l'Eglise catholique universelle. Il a fait l'éloge de l'ambassadeur qui représentait la France à la cérémonie et a dit qu'il remerciait le pape de lui avoir donné pour titre cardinalice celui d'une église dédiée à la Vierge, qui lui rappelle par conséquent sa cathédrale de Paris.

A la fin du discours, Mgr Richard s'est levé et a dit en italien, avec un très bon accent, combien il avait été touché de l'accueil reçu à Rome ; il a exprimé le vœu que tous soient unis dans une seule Eglise et une seule croyance. Après la cérémonie a été lu dans la sacristie le procès-verbal de prise de possession qui a été signé par l'ambassadeur, par Mgr Robert, évêque de Marseille; Mgr Mermillod, Mgr Ferrata, Mgr Sinistri et plusieurs prélats italiens et étrangers.

Au Brésil

New-York, 15 janvier. — Le *Courrier de Rio-Janeiro* dit qu'une centaine d'émeutiers militaires ont été tués dans la révolte du 18 décembre.

Vingt et un meneurs ont été exécutés le lendemain.

Les pirates tonkinois

Paris, 15 janvier. — Des télégrammes privés du Tonkin mandent que les négociations continuent pour la rançon des frères Roque, lesquels sont d'ailleurs bien traités

Le voyage de Guillaume II en France

Berlin, 15 janvier. — Le séjour de l'empereur Guillaume en France est généralement démenti.

Echo de l'« incident de l'Univers »

Le cardinal Rampolla vient d'adresser au directeur de l'*Univers* une lettre dans laquelle il dit :

« L'Auguste Pontife espère voir écartés les dissentiments qu'il a déplorés plusieurs fois et qui sont si nuisibles à cette parfaite union des catholiques qui est le boulevard le plus solide contre les agressions de toute espèce, auxquelles l'Eglise catholique est journellement en butte. »

M. E. Veuillot fait suivre la lettre de quelques lignes :

« Nous saurons nous tenir, fond et forme, dans la mesure que les instructions pontificales nous ont indiquée, par conséquent commandée. »

Guillaume II en Alsace-Lorraine

Strasbourg, 15 janvier. — D'après une autre version, l'empereur Guillaume viendrait pour présider à la formation du 16e corps d'armée, accompagné du grand état-major.

Peut-être est-ce simplement une manœuvre électorale.

Stanley au Caire

Le Caire, 15 janvier. — Nous avons dit que Stanley était arrivé de Suez hier à midi. Le khédive avait envoyé au devant de lui un train spécial et une mission chargée de recevoir l'illustre explorateur, composée de Ofem-Bey, aide-de-camp du khédive, du docteur Abatte-Pacha, président de la société égyptienne de géographie, et de Mason-Bey, ancien gouverneur des provinces équatoriales du Soudan.

Lorsque Stanley est arrivé au Caire, il a été acclamé par une foule nombreuse qui attendait au débarcadère. Les honneurs officiels ont été rendus au grand voyageur, et une escouade de cavalerie égyptienne et anglaise ont accompagné l'équipage dans lequel Stanley a été conduit de la gare à l'hôtel où il est descendu.

Stanley paraissait exubérant de santé et très ému de l'accueil qu'il recevait.

Parmi les personnages qui sont venus les premiers le complimenter, se trouvaient sir Evelyn Baring, conseiller financier du khédive, le général Grenfell, commandant des troupes anglaises, puis le capitaine d'état-major belge Coquilhat, récemment arrivé de Nice, et envoyé, dit-on, au-devant de Stanley par le roi Léopold. Le capitaine Coquilhat a remis à Stanley une lettre autographique de félicitations du souverain belge.

On croit que Stanley passera ici une huitaine de jours avant de continuer sa route vers l'Europe. Il dinera probablement demain au palais Abdin avec le khédive, auquel il rendra compte personnellement de ses voyages.

La date réelle du retour de Stanley vers l'Europe n'est pas définitivement arrêtée. On dit qu'il se rendra peut-être en Belgique pour la conférence antiesclavagiste, avant de rentrer en Angleterre.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Tirage du 15 janvier

Mercredi ont eu lieu, au Crédit Foncier de France, les tirages suivants :

Bons à lots 1887 (12e tirage)

Le numéro 51.751 gagne 100,000 fr. ; Le numéro 80.059 gagne 30.000 fr.; Le numéro 115.229 gagne 5.000 fr.

Les douze numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs : 74.503, 83.896, 101.093, 86.502, 158.353, 94.218, 165.117, 169.025, 229.604, 25.832, 80.507, 56.774.

Bons à lots 1888. (8e tiroge)

Le numéro 42.531 gagne 100,000 fr.; le numéro 56.697 gagne 15,000 fr.; le numéro 126.913 gagne 3,000 fr.

Les huit numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs : 146.246, 80.960, 143.847, 71.949, 99.437, 72.406, 44.331, 122.933.

EMPRUNT MUNICIPAL DE PARIS DE 1869

Mercredi, à dix heures du matin, il a été procédé publiquement, au Palais de l'Industrie, à Paris, au 83e tirage de l'emprunt contracté en 1869 par la Ville de Paris.

Conformément à la délibération du Conseil municipal du 30 avril 1869, approuvée par décret du 1er mai suivant, il a été extrait de la roue 15 numéros qui ont droit aux lots ci-après :

163.344, 200.000 fr. ; 587.144, 307.555, 660.488, 535.126, 10.000 fr. ; 451.062, 241.596, 579.202, 28.499, 40.295, 618.212, 197.291, 369.457, 352.599, 394.641, 1.000 fr.

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Roubaix, 16 janv. — Hauteur barométrique : 767 — Température :
A 7 heures du matin 7 degrés audessus de zéro
A 1 » du soir. 8 degrés audessus de zéro.
A 5 » » 6 degrés audessus de zéro.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Mort d'une ancienne cantinière des mobiles. — Il est mort hier matin à l'hôpital, une ancienne cantinière du 8e bataillon des mobiles du Nord, presque entièrement composé de roubaisiens. Cette brave femme qui s'est éteint à l'âge de 48 ans, se nommait Marie Chevalier.

Son mari, également roubaisien, ayant été appelé à servir dans la mobile, elle ne voulut pas l'abandonner, et se faisant agréer comme cantinière, elle fit bravement la campagne de 1870, aux côtés de son époux.

Elle assista à la plupart des combats livrés par l'armée du Nord et se distingua à la bataille de Bapaume où fut mortellement blessé le capitaine Aubert. Ce fut elle qui reçut le dernier soupir de l'officier.

Quelques mois après la guerre, Marie Chevalier perdit son mari qui succomba à une affection de poitrine contractée pendant cette funeste campagne.

Cette brave et simple femme laissera d'unanimes regrets parmi les nombreuses personnes qui l'ont connue et ont pu apprécier son caractère énergique et dévoué.

Le Choral Nadaud se prépare à prendre part à un concours très sérieux qui aura lieu dans le courant de l'été.

A cet effet, la commission administrative organise pour samedi prochain, une réunion générale à aquelle sont priés d'assister tous les choristes anciens et nouveaux.

Ce sera la deuxième fois que le *Choral Nadaud* se présentera à un concours. Il n'est pas inutile de rappeler en effet, qu'un an après sa fondation, cette société chorale se présentait en division d'excellence au concours de Bruxelles en 1884, et remportait les trois premiers prix, battant les sociétés de Nancy, Rouen et Dunkerque.

Dans ces conditions, c'est avec intérêt que nos concitoyens suivront le *Choral Nadaud*, au second concours où il se présente.

Une adjudication aura lieu, le mardi 28 janvier, dans une des salles de l'hôtel de ville, pour les travaux d'entretien des propriétés communales pendant les années 1890 à 1892 inclusivement, conformément au projet adopté par le Conseil municipal dans sa séance du 20 décembre 1889 et approuvé par M. le préfet du Nord, le 4 janvier courant.

Cette adjudication comprendra :

1er lot, Terrassement, maçonnerie, pavage, marbrerie, 14,000 fr. par an, cautionnement, 1,400 fr. par an; 2e lot, Crépissages et enduits, 6,000 fr. par an, cautionnement, 600 fr. par an ; 3e lot, Charpente et menuiserie, quincaillerie, 16,000 fr. par an, cautionnement 1,600 fr. par an ; 4e lot, Couverture zinguerie, plomberie pompes et accessoires, 21,000 fr. par an, cautionnement 2,100 fr. par an.

5e lot, ferronnerie, serrurie etc, 7.000 fr. par an, cautionnement, 700 par an; 6e lot, peinture, vitrerie, etc, 26.000 fr. par an, cautionnement 2.600 par an; 7e, canalisations d'eau et de gaz, 6.000 par an, cautionnement 600 fr. par an; 8e, mobilier, tapisserie, etc, 4.000 fr. par an, cautionnement 400 fr. par an.

Les funérailles du gendarme Martin. — Voici le discours qui a été prononcé sur la tombe, par M. le lieutenant Corbière :

« Messieurs,

» Permettez-moi de vous retenir un instant près de cette tombe, prématurément ouverte. Je désire adresser un dernier adieu au gendarme Martin qui nous a été si promptement ravi, malgré les soins les plus éclairés et les plus dévoués.

» Je veux rendre hommage à cette nature serviable, à ce gendarme que les exigences du service n'étonnaient point et qui ne marchandait jamais sa peine.

» C'est dans un incendie de nuit, le 30 du mois dernier, que Martin prit froid et contracta le germe de la maladie qui vient de l'emporter.

» Il ne fit entendre aucune plainte; ce n'était pas dans ses habitudes. Et puis il savait que plusieurs de ses camarades étaient alités.

» Il voulut résister; mais le mal eut vite raison de sa robuste constitution et de sa volonté.

» Le 5 janvier, on l'obligea à se mettre au lit. Il ne devait plus se relever.

» Le gendarme Martin avait à peine 39 ans et demi : il en comptait 18 de service et avait à son actif la pénible campagne de 1870.

» Il fut cité à l'ordre de la légion en 1883, pour son zèle et son dévouement dans un grand incendie.

» En toute circonstance, le gendarme Martin fut discipliné, courageux, dévoué; il meurt à la fleur de l'âge, victime de son devoir. Son nom est à ajouter à la liste déjà longue des militaires de la gendarmerie morts au champ d'honneur.

» Je remercie vivement Messieurs les membres de l'administration municipale, Messieurs les fonctionnaires de la ville de Roubaix, Messieurs les agents de douanes, de police, de l'octroi et toutes les personnes qui ont bien voulu s'associer à notre deuil et accompagner le gendarme Martin à sa dernière demeure.

» Puissent tant de témoignages de sympathie et nos vifs regrets apporter un peu de soulagement à la peine cruelle de sa malheureuse veuve et de sa jeune enfant.

» Pauvre femme, pauvre petite fille, vous ne serez pas abandonnés !

» Quant à vous, brave gendarme Martin, votre bon souvenir nous sera toujours cher !

» Au nom de vos chefs qui vous estimaient, au nom de vos camarades dont le dévouement vraiment touchant a adouci l'amertume de vos derniers jours, au nom de la gendarmerie de la section de Roubaix, adieu !

» Adieu, mon cher Martin !

» Reposez en paix ! »

PRIME EXCEPTIONNELLE

La librairie du *Journal de Roubaix*, offre à titre de prime à tous les abonnés et à tous les acheteurs au numéro, un superbe recueil de seize morceaux de musique pour piano, grand format, se composant de 38 pages. Cet album qui porte le titre :

EXPOSITION-ALBUM, comprend les morceaux suivants :

1. *Sonnez trompettes*, polka militaire, Wegtte, chef de la musique de la Garde Républicaine; 2. *Rêverie*, Schumann ; 3. *Marivaudage*, F. Hitz ; 4. *Marche funèbre*, Chopin ; 5. fantaisie sur *Il Crociato*, Meyerbeer ; 6. *Chanson de Printemps*, (romance sans paroles), Mendelssohn; 7. *Trianon*, gavotte Louis XV, I Vasseur; 8. *1er prélude* (sur lequel Gounod a écrit son célèbre *Ave Maria*), Bach ; 9. Fantaisie sur le *Calife de Bagdad*, Boieldieu ; 10. *Dernière pensée*, Weber; 11. *Chanson Espagnole*, Paul Rougnon; 12. *Naïla*, polka mazurka, Georges Lamothe; 13. *Sérénade*, Schubert; 14. fantaisie sur *Lucie de Lammermoor*, Donizetti; 15. *Chant du soir*, rêverie nocturne, Bachman; 16. La *Tour Eiffel*, polka, Strauss.

Il est mis en vente au prix exceptionnel de **1 franc 50.**

Ajouter à cette somme 0,25, pour le recevoir franco par la poste.

Adresser les commandes, 17, rue Neuve, à Roubaix.

Un commencement d'incendie. — Mardi à midi, un commencement d'incendie, vite éteint, s'était produit dans une chambre de l'estaminet tenu par M. Guyot, ancienne route de Wattrelos, en face du peignage de MM. Alfred Motte et Cie.

Mercredi soir, vers cinq heures et demie, un pompier, M. A. Pardoen, se trouvant dans le quartier, s'aperçut que le feu reprenait dans la même chambre.

Il en avertit le cabaretier et, aidés des inspecteurs de la Compagnie d'assurances l'*Abeille*, qui étaient venus estimer les dégâts causés par l'incendie de la veille, ils se mirent en devoir d'éteindre les flammes.

Quelques minutes suffirent pour se rendre maîtres du feu. Les pertes sont peu importantes.

L'infanticide de Saint-Maurice. — Nous avons raconté en détail la découverte de l'infanticide commis à Saint-Maurice-lès-Lille, par une jeune fille de 24 ans, Maria Florin, originaire de Roubaix, et servante à l'estaminet de l'*Ours Martin*. La fille-mère avait pris la fuite aussitôt la découverte de son crime et s'était réfugiée chez son père, qui habite rue de l'Epeule, cour Ernoult, à Roubaix : c'est là que les agents Duhem et Anselin l'ont retrouvée et arrêtée mardi matin. Déjà, le 18 mai 1887, cette malheureuse fille avait été condamnée à un an de prison pour avoir étranglé son premier enfant.

Un vol de beurre. — M. Emile Hay, marchand de lait, demeurant rue Plutarque, 2, ayant laissé mardi sa voiture seule quelques minutes, un voleur en a profité pour enlever cinq ou six kilos de beurre et s'enfuir.

Ecole nationale des Arts Industriels de Roubaix. — Cours de physique et de chimie, rue du Collège, professeur : M. A. Béghin.

Cours de chimie, jeudi 16 janvier, à 8 h. du soir. — Acides chlorhydrique, bromhydrique, iodhydrique.

Société Générale des Téléphones. — La Société générale des Téléphones a l'honneur d'informer sa clientèle que M. Zimermann, chargé de son agence, 35, rue de la Gare, à Lille, ne faisant plus partie de son personnel, M. Roussel, ancien directeur du réseau téléphonique de Calais, a été désigné pour la représenter à Lille et dans tout le département du Nord. 4290

CONSEIL DU JOUR

Le filtre ne suffit pas pour séparer de l'eau que l'on boit les myriades de microbes qu'elle contient; il faut faire bouillir son eau si l'on veut être à l'abri de tout danger. Or, l'eau perd en bouillant ses principales qualités. Il faut donc, de toute nécessité, avoir recours aux eaux minérales naturelles.

C'est pourquoi nous donnons en prime des Eaux de Vals (Ardèche), source « Les Célestins ». Envoi de 50 bouteilles contre mandat poste de 15 francs adressé à l'administration du journal. Port en sus. 4

Dents et dentiers. — Nous recommandons à nos lecteurs le Cabinet de M. Le Masson, rue de l'Espérance, 6, Roubaix, pour dents et dentiers perfectionnés. Le talent de M. Le Masson est bien connu. Tous ceux qui ont recours à lui, soit pour l'extraction des dents, soit pour les soigner, soit encore pour la pose de dents nouvelles et de dentiers, en font le plus grand éloge. Pas n'est besoin d'aller dans les villes voisines pour ce genre de traitement, M. Le Masson donne pleine satisfaction à ceux qui veulent bien s'adresser à lui. 20642—41910

Remède contre l'influenza. — M. le docteur De Backer vient de faire paraître une brochure sur l'influenza, sur son caractère infectieux, sur les moyens de se préserver de la maladie, et d'en guérir rapidement.

La brochure est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17. — Prix ; **0,75.**

La médecine moderne à la portée de tous. — Tel est le titre d'un livre qui vient de paraître et qui est appelé à rendre les plus grands services aux familles.

Ecrit dans une langue claire et dans un style très simple, il comprend la définition des termes employés en médecine, la description des principales maladies du corps humain, et quelques moyens pratiques d'y remédier.

Il est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17. — Prix : **1 fr. 50.**

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

LA COOPÉRATION

AU PROFIT DU COMMERCE DE DÉTAIL

Un syndicat de consommateurs, assuré de réunir un très grand nombre d'adhérents à Roubaix, à Tourcoing et dans les communes du canton, désire s'entendre avec des *boulangers*, des *bouchers*, des *brasseurs*, des *marchands de charbon*, des *merciers*, des *tailleurs d'habits*, des *couturières*, des *modistes*, des *horlogers*, des *marchands de meubles* et en général avec des *fournisseurs de toute profession*, pour obtenir des prix réduits.

L'affaire est sérieuse et deviendra considérable pour les maisons qui y adhéreront. Elles trouveront dans la combinaison un moyen très efficace d'accroître considérablement leur chiffre d'affaires.

Ecrire, en indiquant approximativement les rabais que l'on pourrait consentir, au président du Syndicat de consommation, aux bureaux du *Journal de Roubaix* (à Roubaix ou à Tourcoing).

La préférence sera donnée aux fournisseurs qui feront les plus grandes concessions sur les prix courants. La plus entière discrétion est assurée aux maisons avec lesquelles *on ne traiterait pas pour un motif quelconque.* 21173

TOURCOING

Officier d'Académie. — M. Louis Rosoor, chef de la société chorale orphéonique des *Crick-Sicks*, de Tourcoing, est nommé officier d'Académie.

Révision des listes électorales. — La mairie a fait apposer l'affiche suivante, sur les murs de la ville :

« Le Maire de la commune de Tourcoing, donne avis que les tableaux de rectifications des listes générales électorales sont déposés, à partir de ce jour, au Secrétariat de la mairie, bureau des élections (ancien poste des pompiers).

» Lesdits tableaux et les listes seront communiqués à tout requérant.

» Les réclamations et les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

» Durant cette période, le Bureau des Elections sera ouvert, pendant la semaine de neuf heures du matin à six heures du soir, sans interruption, les dimanches de dix heures du matin à midi, et le 4 février jusqu'à minuit.

» Les réclamants sont priés de se munir de toutes pièces et documents justificatifs de leur réclamation. »

Société de Géographie. — Dimanche prochain, 19 janvier, à 4 heures 1/2, dans la grande salle des Mariages, conférence par M. l'abbé Pillet, professeur à la faculté de Lille, qui fera la relation de son récent voyage à Jérusalem et dans la Terre-Sainte. Nombreuses projections à la lumière oxhydrique.

Une chute de 10 mètres. — Mercredi vers 11 heures du matin, M. Louis Delahre, maître couvreur, demeurant rue Desurmont, âgé de 37 ans, travaillait au nouveau Conditionnement. En mettant en place des tiges en fer il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de 10 mètres, dans le sous sol. Il eut la force de remonter seul, par une échelle ; et, aidé d'un ouvrier, il alla chez un médecin qui ne constata qu'une fracture.

Nous avons fait prendre, le soir, des nouvelles de M. Delabre ; il éprouvait de très vives douleurs au côté et ne savait comment se mettre. Il se plaignait en outre de grandes souffrances aux chevilles.

Disparition. — On signale la disparition, depuis la veille de Noël, du sieur Emile Mille, marié, père de famille, demeurant rue des Coulons, à Tourcoing.

La fraude. — Les douaniers de la Marlière ont arrêté, mercredi matin, Camille Delaer, âgé de 34 ans, tisserand, domicilié à Landelaerde (Belgique). Il avait sur lui un kilog. de tabac à priser.

Objets perdus. — Monsieur Cau, rue de Archers a perdu dimanche un porte-monnaie portant son nom et renfermant deux billets de banque de 50 fr.

— M. Théophile Meaux, de Mouveaux, a trouvé mercredi à 5 h. 1/2 du matin, en face de l'estaminet *A Ma Campagne*, route de Lille, un panier renfermant du pain, une burette, un porte-monnaie garni, une clef et une photographie représentant *un chasseur à cheval*.

LILLE

M. Saisset-Schneider, vient d'adresser la circulaire suivante aux sous-préfets, maires et fonctionnaires du Nord :

» *A Messieurs les Sous-Préfets, Maires et fonctionnaires du département.*

» Lille, le 12 janvier 1890.

» Messieurs, un décret de monsieur le président de la République vient de m'appeler au Conseil d'Etat. Au moment de quitter le département, je tiens à vous adresser l'expression de ma reconnaissance pour le concours que j'ai trouvé auprès de vous pendant plus de trois années.

» Tout particulièrement, je vous remercie, messieurs les maires, du dévouement avec lequel chacun de vous, dans sa double qualité de représentant du pouvoir central et de gérant des intérêts communaux, a secondé l'action que j'exerçais au nom de la République.

» J'ai pu avec l'appui constant et sans réserve du conseil général, obtenir du gouvernement des avantages appréciés pour ce pays, réaliser des réformes administratives depuis si longtemps réclamées par l'opinion créer des services importants, entreprendre des travaux productifs, conduire à bonne fin des œuvres utiles et durables. J'en emporte un souvenir d'autant plus précieux que celui de votre collaboration ne pourra en être séparé.

» Ensemble, nous avons aussi contribué à l'œuvre politique qui s'impose à notre temps, assis l'autorité républicaine, imprimé aux idées et aux faits le cours nouveau que les institutions démocratiques commandent. Il vous appartient de les étendre encore avec le successeur distingué auquel je vais remettre l'administration du département.

» Il me restera, à moi, la satisfaction de m'être vu à même de m'y employer, avec tout l'attachement que je porte aux principes de liberté et de progrès social.

» Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. » *Le Préfet du Nord*,

» SAISSET-SCHNEIDER. »

Le *Réveil du Nord*, dans un article de quatre colonnes, commente cette proclamation et rappelle les grandes choses réalisées dans le Nord par M. Saisset-Schneider. Il est permis de penser que nos concitoyens en jugeront peut-être autrement.

— M. Saisset-Schneider est parti hier pour Paris, par un train du matin.

Officier d'académie. — M. Frédéric-Ernest Mazingue, professeur de musique au lycée de Lille, est nommé officier d'académie.

Découverte du cadavre de Mlle Autier. — Nos lecteurs se rappellent l'étrange disparition d'une vieille demoiselle, Mlle Autier, pensionnaire chez les dames franciscaines, façade de l'Esplanade.

Toutes les recherches faites jusqu'ici pour retrouver cette personne étaient demeurées infructueuses ; néanmoins, on pensait qu'elle avait dû ou se noyer ou être jetée à l'eau par des malfaiteurs.

Mardi, dans la journée, des ouvriers dragueurs, qui travaillaient au curage de la Deûle, entre Marquette et Wambrechies, ont retiré du canal le cadavre d'une femme âgée et qui se trouvait déjà dans un état de décomposition avancé.

Les personnes présentes qui avaient lu le récit de la disparition de Mlle Autier, pensèrent immédiatement qu'elles se trouvaient en présence du cadavre de cette dernière.

Mercredi matin, les dames franciscaines, chez qui Mlle Autier demeurait, furent averties; deux d'entre elles se rendirent à Marquette et reconnurent effectivement le corps de leur pensionnaire.

Le cadavre de Mlle Autier a été déposé provisoirement à la mairie de Marquette. Une enquête est ouverte pour déterminer les causes de cette mort encore inexpliquée.

Toutefois il semblerait résulter de la constatation qu'en a faite M. le docteur Dewitte, de Marquette, que la mort serait due à une cause naturelle, le corps ne portant aucune trace de coups ou blessures.

LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE

Sét ainçi maintenan ke nou zalon zécrire :
Chat kun çelon cé gou griphonera les mo.
Dan ça lettre, Tata di ra : « Tu peux venir
Maporté lé parphun ke jème du CONGO ! »
21163d Victor Vaissier, Roubaix-Paris.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

La propriété foncière

A l'audience des criées de mercredi, une maison à usage d'estaminet sise à Roubaix, rue de Croix, 19, et une autre petite maison située dans la cour de la précédente, ont été adjugées 10.000 francs à Me Houzé.

310 mètres de terrain sis à Roubaix, rue Brézin, ont été adjugés à Me Desmazières 7.000 fr. montant de la mise-à-prix.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 15 janvier 1890

Présidence de M. COQUELIN, juge

L'audience de ce jour est plus chargée que les précédentes; elle comprend plusieurs affaires de diffamation dont notamment celle intentée par M. l'abbé Leman, curé de Bauvin à M. Dujardin, gérant du *Progrès du Nord.*

Cette affaire est remise à huitaine.

Une autre affaire du même genre, intentée par M. Deschamps, contre-maître chez MM. Lorthiois à Tourcoing, contre M. Brancourt, gérant du *Cri du Travailleur*, et M. Ducoulombier, est appelée.

M. Ducoulombier, qui est un ouvrier de la maison Lorthiois, est accusé d'avoir fait paraître dans le *Cri du Travailleur* un article diffamatoire à l'égard de M. Deschamps.

Mais M. Ducoulombier qui ne sait pas lire ni écrire, a déclaré à l'audience n'avoir rien à reprocher à son ancien contre-maître et ignore le motif des poursuites dirigées contre lui. M. Ducoulombier est acquitté.

Quant à M. Brancourt, gérant du *Cri du Travailleur*, il est condamné à deux mois de prison, à 100 francs de dommages-intérêts, à l'insertion du jugement dans le premier numéro qui suivra le jour où le jugement deviendra définitif ; à 10 francs par jour de retard et aux dépens. Le tribunal fixe à 40 jours la durée de la contrainte.

FEUILLETON DU 17 JANVIER 1890 — 24

DOUBLE-BLANC

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

V

Et comme Mme de Mazatlan ne répondait pas

— S'il en est ainsi, il serait cruel à vous de me laisser dans le doute, car je pourrais accuser à tort un de mes amis. Je vous demande en grâce de m'éclairer... Je vous le demande au nom d'Héva.

— Vous le voulez? murmura la marquise, visiblement émue.

— Si vous n'étiez pas femme, je vous dirais que je l'exige.

— Eh! bien, soit!... ne vous en prenez qu'à vous-même du chagrin que je vais vous causer. L'honorable gentilhomme qui garantissait la moralité de ce Berry, régisseur infidèle et peut-être complice du crime commis il y a dix ans, ce gentilhomme, vous le connaissez bien... vous ne le connaissez que trop. C'est...

A ce moment, avant que le nom anxieusement attendu par Hervé sortit des lèvres de Mme de Mazatlan, on frappa doucement à la porte de la loge.

La marquise s'arrêta net, et Hervé comprit qu'avant de la presser de compléter la révélation commencée, il fallait en finir avec ce nouveau et inexplicable contre-temps. Inexplicable, car on ne s'annonce pas ainsi quand on veut pénétrer dans une loge occupée. On s'adresse à l'ouvreuse qui la garde et qui en a la clef.

Il est vrai que les ouvreuses ne sont pas toujours à leur poste.

La marquise regardait Hervé comme pour le consulter. Ce n'était pas le moment de délibérer et il prit sur lui d'aller ouvrir.

Il n'y avait guère qu'un garçon mal élevé qui fût capable de déranger un tête-à-tête au théâtre, et Hervé pressentait qu'il allait se trouver en face d'Ernest Pibrac.

Il resta stupéfait en voyant que le visiteur indiscret était M. de Bernage.

Il ne pouvait pas lui fermer la porte au nez, quoiqu'il en eût bonne envie, et il dut s'effacer pour le laisser passer.

M. de Bernage entra, salua Mme de Mazatlan et lui dit d'un air dégagé :

— Me pardonnerez-vous, Madame, d'envahir ainsi votre loge? Je viens d'y apercevoir de loin M. de Scaër, et je vais vous l'enlever pour quelques instants. J'ai une communication à lui faire... une communication importante et urgente.

La marquise, très troublée, se taisait. Hervé répondit pour elle, — du ton le plus cassant qu'il pût prendre.

— Monsieur, dit-il sèchement, vous auriez pu attendre la fin du spectacle. Je ne suis pas à vos ordres et je...

— Ne vous emportez pas, interrompit le père de Solange, et veuillez croire que s'il ne s'agissait pas de choses graves, je ne serais pas venu vous chercher ici. Je vous prie de sortir avec moi et de m'accorder dix minutes d'entretien.

Madame m'excusera, et quand je vous aurai dit ce que j'ai à vous à dire, vous serez libre de la rejoindre.

Hervé montra la porte à son futur beau-père et le suivit dans le corridor, où M. de Bernage reprit :

— Nous ne pouvons pas nous expliquer ici. Prenez la peine de m'accompagner au foyer. Je ne vous y retiendrai pas longtemps.

— Soit! dit Hervé, décidé à en finir.

On venait de frapper les trois coups pour annoncer le lever du rideau et il n'y avait plus de flâneurs dans les couloirs.

Le foyer aussi était désert et M. de Bernage n'y fit pas attendre au fiancé de Solange la communication annoncée.

— Monsieur, lui dit-il, j'aurais pu en effet remettre à un autre moment un entretien indispensable, mais j'aime les solutions promptes et les situations nettes.

— Moi aussi, Monsieur, répliqua fièrement le dernier des Scaër.

— Alors, ce sera vite réglé. Vous deviez être mon gendre; vous ne pouvez plus l'être. Ma fille n'épousera pas un homme qui s'affiche avec une aventurière.

— Qu'osez-vous dire?

— Je dis ce qui est. J'ai pris des renseignements sur cette soi-disant marquise et je sais ce qu'elle vaut. Je sais aussi qu'elle est d'accord avec vous pour nous tromper... Ne niez pas!... Dimanche, après la visite qu'elle a eu l'impudence de nous faire, vous êtes allé la retrouver dans une rue voisine de mon hôtel... un de mes domestiques vous a vu. Et voilà que, ce soir, je vous surprends dans une baignoire d'avant-scène, où vous vous cachiez tous les deux... C'est trop... la mesure est comble. J'ai beaucoup vécu, Monsieur le baron, et j'excuse bien des fautes. Vous avez eu, je le sais, une jeunesse dissipée, et j'aurais pu vous pardonner une légèreté.... comme d'aller, par exemple, au bal de l'Opéra... je ne vous pardonne pas d'être l'amant d'une femme qui a osé s'introduire chez moi sous un prétexte ridicule.... et ce n'est pas pour la recevoir quand vous serez marié que j'ai acheté vos terres et votre chateau.

— Monsieur !...

— Oh ! pas d'éclat, s'il vous plait ! vous savez fort bien qu'entre nous il n'y a pas de duel possible. Vous auriez du reste tout à y perdre. Restons-en où nous en sommes et oubliez, comme je l'oublierai, qu'il a été question de votre mariage avec ma fille. Quant aux affaires d'intérêt elles seront faciles à régler entre nous. En fait d'immeubles, promesse vaut vente. Je reste donc propriétaire de vos biens du Finistère, et c'est à vos créanciers hypothécaires que j'en paierai le prix. Mon notaire s'entendra à ce sujet avec le vôtre et il est tout à fait inutile que je vous revoie.

Adieu, Monsieur le baron!

Sur cette impertinente conclusion, le père de Solange planta là le seigneur dépossédé de Scaër, qui le laissa partir sans en venir aux voies de fait et même sans répliquer à ce brutal ultimatum.

On ne peut pas souffleter un homme dont on a failli devenir le gendre, on ne discute pas une signification de rupture formulée à peu près comme un acte d'huissier.

Hervé étouffait de rage, et ce n'était pas le dépit de renoncer à la main d'une riche héritière ni le regret de se retrouver ruiné comme devant qui l'exaspérait. C'était l'humiliation d'avoir été traité de la sorte par un parvenu fier de ses millions. L'orgueil de race se réveillait en lui et il se reprochait déjà d'avoir songé à se mésallier pour sauver ses domaines. Mieux valait cent fois s'expatrier que de vivre dans la dépendance d'un Bernage qui n'aurait pas manqué plus tard de lui faire durement sentir qu'en ce siècle positif, l'argent prime la noblesse, comme la force prime le droit.

Il se demandait aussi d'où venait ce revirement subit dans les intentions d'un homme qui avait eu le premier l'idée de ce mariage mal assorti, et qui n'était certes pas d'un rigorisme outré sur le chapitre des mœurs.

Pourquoi Bernage, habitué des coulisses, le prenait-il maintenant de si haut en parlant d'une femme que l'avant-veille il portait aux nues? Que s'était-il passé depuis la visite de Mme de Mazatlan à l'hôtel du boulevard Malesherbes?

Hervé ne pouvait mieux faire que d'aller raconter à la marquise la scène qu'il venait de subir et qui simplifiait singulièrement sa situation vis-à-vis de cette fidèle amie d'Héva Nesbitt, puisque rien ne l'empêchait plus de se montrer avec elle, ni de s'associer à ses projets.

Il l'avait laissée dans la loge où elle devait l'attendre avec impatience. Il y courut, mais il n'y arriva pas sans encombre, car au bas de l'escalier du foyer il tomba bien malgré lui dans les bras de Pibrac qui l'arrêta en ricanant :

— Pincé, mon petit ! Je sais où tu vas. Tu as eu beau jouer de l'écran dans l'avant-scène, je t'y ai pigé avec la blonde que je t'avais signalée. Voilà donc pourquoi tu m'as lâché tantôt à la porte du théâtre !... Es-tu assez cachottier !... Et tu t'es laissé prendre par Bernage !... c'est bien fait !... ça t'apprendra à faire le mystérieux avec un ami !...

— Comment sais-tu ?...

— J'ai vu passer ton futur beau-père quand il est allé te relancer... et tout à l'heure, je viens encore de le rencontrer. Il n'avait pas l'air content, ce capitaliste, et j'ai dans l'idée qu'il t'a cherché noise. Dame! ça se comprend... quand tu as envie de faire tes farces, tu devrais mieux prendre tes précautions... par égard pour la dot de ta future. Un million ou deux, sans compter les espérances, ça ne se trouve pas souvent, par le temps qui court. Si ton mariage manquait, ta blonde te coûterait cher.

— Je me moque de la dot, de la fille et du père.

— Ah! bah!... est-ce que Bernage t'aurait dit le fameux : « Tout est rompu, mon gendre? »... Diable! je te plaindrais.

— Ne me plains pas et laisse-moi aller.

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

(*A suivre*).